

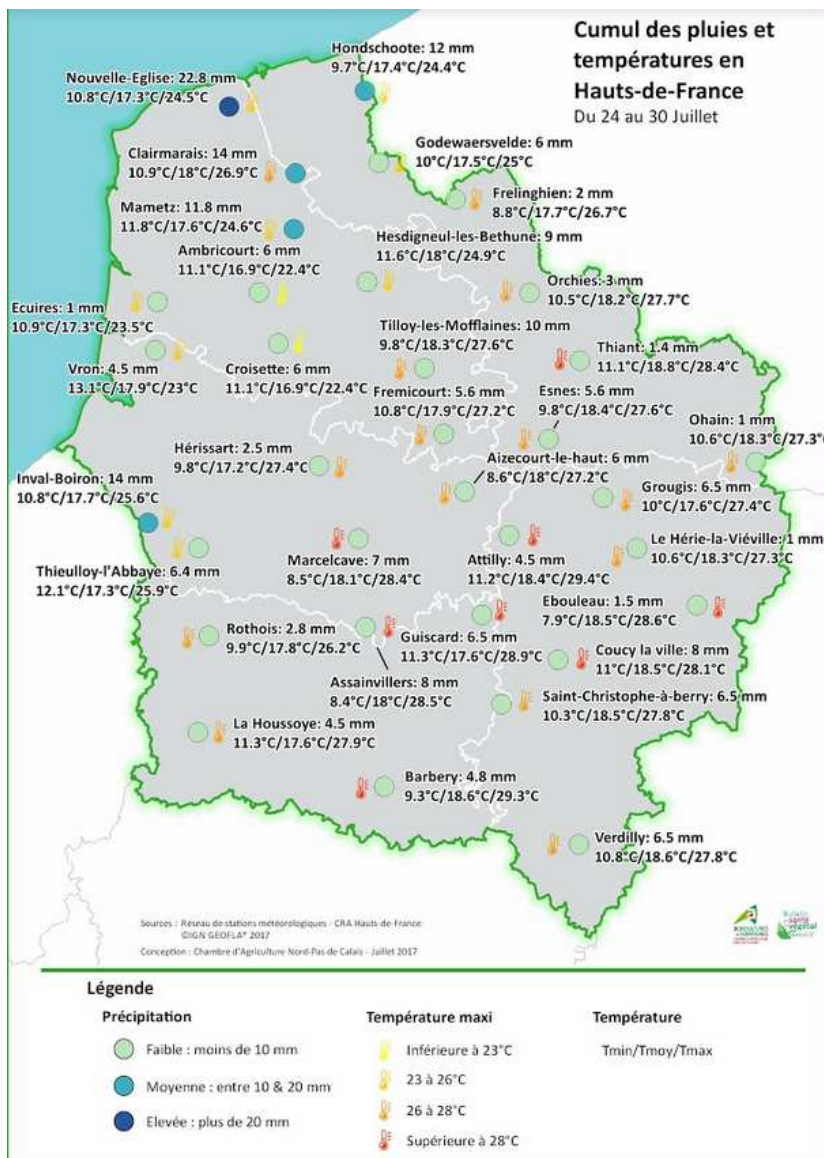


- **BETTERAVE** : Poursuite du développement des maladies du feuillage
- **MAÏS** : Peu de pucerons, captures de pyrale en baisse.

## MÉTÉOROLOGIE

### Prévisions météo

Temps principalement couvert jusqu'en fin de semaine.  
Températures comprises entre 15 et 24°C.  
Vent moyennement fort faiblissant par la suite.



# BETTERAVES

## Ravageurs

### Noctuelles défoliatrices en régression

Aucune parcelle (22 observées) signalée au-dessus du seuil de nuisibilité (**50% de plantes avec des morsures récentes, la présence de déjections et de chenilles**)

### La présence de teignes reste préoccupante

3 parcelles ( Ussy sur Marne, Nisy le comte et Fontaine-Chaalis) sur les 19 parcelles observées, présentent des dégâts au dessus du seuil de nuisibilité (10% de plante touchée avec au moins une chenille). Dans la Somme, sur le secteur Santerre-Haute Picardie, des parcelles se rapprochent du seuil d'intervention

Ce parasite est surtout présent les étés secs en parcelles séchantes, historiquement en Picardie (départements de l'Aisne et de l'Oise et sud-est de la Somme). Les feuilles du cœur noircissent et il se développe des amas pulvérulents noirs, les chenilles très agiles se situent au niveau du collet ou dans le bas des pétioles.

Les morsures constituent une porte d'entrée pour l'installation d'un champignon « Rhizopus » responsable d'une pourriture molle de la racine. Lors d'épisodes caniculaires, les dégâts sont très importants.

## Résobet-Fongi

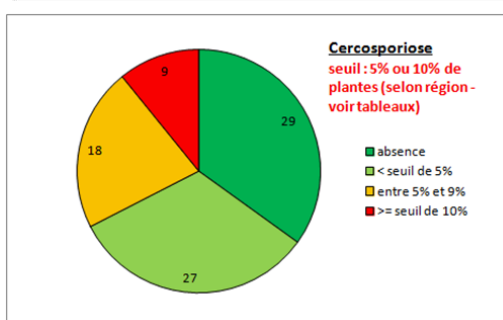
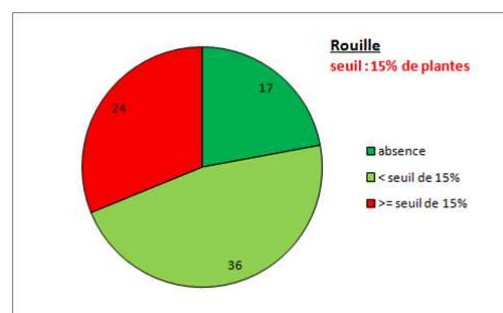
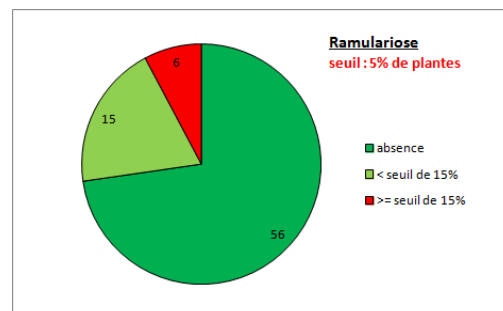
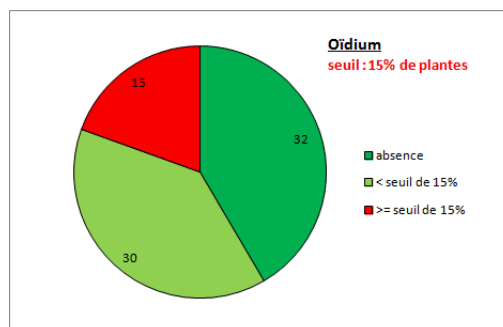
Les maladies sont maintenant bien présentes en Haut de France.

Sur le département le plus précoce (Aisne), toutes les parcelles sont maintenant arrivées au seuil d'intervention du T1 pour l'une ou l'autre des maladies voire avec plusieurs maladies. Pour rappel, 17 parcelles Haut de France ont déjà dépassé le seuil de nuisibilité durant ces dernières semaines.

Sur les 65 parcelles observées cette semaine **non encore protégées**, 35 atteignent un seuil de nuisibilité. (cf. graphes ci-joint). **Nous rappelons que le seuil de nuisibilité pour la Cercosporiose est différent sur le secteur côtier de la grande région (premier tableau).**



Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)				
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <b>avant</b> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %



# BETTERAVES

59/62 et parcelles 80 bordure maritime (seuil cerco 10%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date T1
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	1-août	Tolérance	1-août	Tolérance	1-août	Tolérance	1-août	
59	Banteux	Temoveo	BAMBOU	3	3	0	0	0	0	0	0	
59	Cappelle en Pevele	Des prez	FD DROP	0	0	9	34	0	1	0	0	
59	Cappelle la grande	Agriculteur	ACAC A	0	0	6	28	0	0	0	0	
59	Crèvecoeur sur Escaut	CA	BEETLE	5	5	0	12	0	0	0	0	
59	Cuvillers	TEREOS	M LLEN A KWS	5	5	0	16	0	0	0	0	
59	Déhéries	Agricultrice	ANNABELLA KWS	3	3	0	2	0	0	0	0	
59	Fournes en Weppes	La Flandre	BEETLE	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	
59	Faumont	TEREOS	T SSER N	4	4	nc	10	0	0	0	0	
59	Houdain les Bayay	Agriculteur	BALZANE	0	0	16	3	3	3	0	0	
59	Les Moères	Agricultrice	CELCUS	0	0	1	45	0	0	0	0	
59	Lesdain	TB	CHLOEL A KWS	4	4	1	15	0	0	0	0	
59	Marly	CA	FD DROP	1	1	8	23	0	0	0	0	
59	Marquillies	Agriculteur+CA	BEETLE	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	18-juil.
59	Roeux	CA	CR QUET	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	
59	Rumilly-en-cambresis	Agriculteur	BALZANE	0	0	12	2	2	2	0	0	
59	Staple	Temoveo	FORT SS MA KWS	2	2	15	1	0	0	0	0	
62	Alx en Issart	CA+Ets Carré	VULCAN A KWS	9	9	0	26	0	0	0	0	
62	Auchel	CA	T SSER N	0	0	2	28	0	0	0	0	
62	Blhucourt	SES/VDH	CHLOEL A KWS	11	11	0	6	2	2	0	0	
62	Campagne les Hesdins	TEREOS	CR QUET	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	
62	Enguinegatte	TEREOS	BARENTS	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	
62	Epinoy	TB	ACAC A	16	16	0	1	0	0	0	0	
62	Fremicourt	SETAB	ACAC A	1	1	1	16	0	0	0	0	
62	Fresnoy	Unéal+ TB	VULCAN A KWS	1	1	nc	5	0	0	0	0	
62	Frévin Capelle	BASF	PAP LLON	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	
62	Gouy sous Bellone	Ets Carré	BEETLE	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	
62	Leulinghem	TEREOS	L BELLULE	3	3	2	33	0	0	0	0	
62	Monchlet	Agriculteur	T SSER N	0	0	3	0	0	0	0	0	
62	Nempont St Firmin	TEREOS	T SSER N	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	
62	Ourton	Agriculteur+Dow	CR QUET	0	0	2	0	1	1	0	0	
62	Oye Plage	SES/VDH	BEETLE	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	
62	Rely	TEREOS	CHLOEL A KWS	2	2	12	15	1	1	0	0	
62	Rulseauville	TEREOS	T SSER N	1	1	2	15	nc	nc	nc	nc	
62	Saint Josse	TEREOS	L BELLULE	0	0	0	10	0	0	0	0	
62	Tilloy les Moffaines	EPL Tilloy	CHLOEL A KWS	13	13	22	13	0	0	0	0	
62	Tincques	TEREOS	BEETLE	0	0	15	11	0	0	0	0	
62	Vimy Chloella	TB	CHLOEL A KWS	1	1	0	26	0	0	0	0	
62	Vimy Landon	TB	LANDON	0	0	0	20	0	0	0	0	
62	Vitry en Artois	Agriculteur	R PA LLE	1	1	0	4	1	1	0	0	
62	Wissant	La Flandre+BAYER	CELCUS	0	0	35	48	10	10	0	0	
80	Canchy	TEREOS	BALZANE	2	2	10	30	0	0	0	0	
80	Brailly Cornehotte	TEREOS	CHLOEL A KWS	8	8	8	7	5	5	0	0	
80	Martainneville	TB 80	BEETLE	2	2	36	4	0	0	0	0	
80	Martainneville	TB 80	VULCAN A KWS	0	0	0	4	0	0	0	0	
80	Moyenneville	CA 80	OR GAN	0	0	9	0	0	0	0	0	
80	Pontholle	SRAL	STANLEY	0	0	1	4	4	4	0	0	

# BETTERAVES

Département de la Somme (seuil 5%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date T1
Départ	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	31-juil.	Tolérance	31-juil.	Tolérance	31-juil.	Tolérance	31-juil.	
80	Famechon	SES-VDH	BEETLE		T1		T1		T1		T1	28-juil.
80	Salsseval	agriculteur	FORTISSIMA KWS		12		11		3		1	
80	Belleuse	CA 80	RIPAILLE		T1		T1		T1		T1	29-juil.
80	Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS		0		0		2		0	
80	Puchevillers	ETS Charpentier	STANLEY		nc		nc		nc		nc	
80	Beauquesne	ETS Charpentier	BEETLE		0		3		0		1	
80	Vignacourt	CA 80	FORTISSIMA KWS		8		20		12		5	
80	Béhencourt	Sanaterra	ROCAMBOLE		T1		T1		T1		T1	27-juil.
80	Dernancourt	UNEAL	TISSERIN		1		5		5		0	
80	Ovillers La Boisselle	Florimond Desprez	TISSERIN		8		8		7		5	
80	Chaignoles	Phyteurop	BARENTS		6		7		7		7	
80	Herleville	CA 80	MILLENIA KWS		0		0		4		0	
80	Bemy en Santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS		2		0		6		0	
80	Marchepot	BASF	CELCIUS		T1		T1		T1		T1	26-juil.
80	Ucourt	ITB 80	Acacia		4		1		5		0	
80	Vraignes en Vermandois	CU/CETA Ht de Somme	BEETLE		nc		nc		nc		nc	nc
80	Hangest en Santerre	Saint Louis Sucre	FORTISSIMA KWS		4		20		27		0	

Département de l'Aisne (seuil cerco 5%)				Cerco.		Oïdium		Rouille		Ramu.		Date T1
Dépt	Commune	Organisme	Variété	To	1-août	Tol	1-août	Tol	1-août	Tol	1-août	
02	ALLEMANT	TEREOS	BARENTS		25-juil							25-juil.
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	CHLOELIA KWS		5		38		6		0	
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	TISSERIN		4		38		20		3	
02	CHAMBRY	COOP ACOLYANCE	MILLENIA KWS		25-juil							26-juil.
02	FERTE MILON	COOP ACOLYANCE	BTS 890		18-juil							?
02	FROIDMONT	TERNOVEO	ACACIA		25-juil							26-juil.
02	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CERENA	MILLENIA KWS		24-juil		24-juil					24-juil.
02	MAISSEMY	F.DESPRES	TISSERIN		0		5		17		0	
02	NEUVILLETTÉ	CETA DE St QUENTI	MILLENIA KWS		25-juil						25-juil	?
02	NIZY-LE-COMTE	CU CETA Montcorne	BEETLE		7		0		0		0	
02	NIZY-LE-COMTE	ITB02	CHLOELIA KWS				25-juil					25-juil.
02	NOUVION-LE-COMTE	TEREOS	ACACIA		18-juil							18-juil.
02	NOUVRON-VINGRE	SES-VDH	BAMBOU		25		2		3		12	
02	REGNY	TEREOS	LOUISA KWS		25-juil							31-juil.
02	REGNY	CERENA	CRIQUET									
02	TOULIS-ET-ATTENCOURT	ITB02	ACACIA		25-juil							27-juil.
02	VOULPAIX	ASEL	CELCIUS		6		2		4		2	
02	PROVISEUX ET PLESNOY	ITB02	ACACIA				25-juil					26-juil.

Départements Oise et Val d'Oise (seuil cerco 5%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date T1
Départ	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	31-juil.	Tolérance	31-juil.	Tolérance	31-juil.	Tolérance	31-juil.	
60	Barbary	CA 60	BAMBOU		10		0		0		6	28-juil.
60	Beaulieu les fontaines	SLS	CRIQUET		5		17		8		0	
60	Belleuse	CA 60	RIPAILLE		NC		NC		NC		NC	
60	Bulles	ITB60	CHLOELIA KWS		5		4		8		0	
60	Cotillon Fumechon	SESVDH	ECUREUIL		3		0		11		0	
60	Cholsy la Victoire	Téréos Chev.	MILLENIA kws		8		4		5		7	18-juil.
60	Cires les Mellis	ITB60	CHLOELIA kws		7		11		7		0	
60	Esquennoy	agriculteur	CRIQUET		10		4		22		0	
60	Ferrières	CA 60	LIBELLULE		6		12		19		2	
60	Fitz-James	IFGTA	LIBELLULE		T1		T1		T1		T1	1-août
60	Hautefontaine	KWS agri.	MILLENIA kws		T1		T1		T1		T1	26-juil.
60	La Bosse	agriculteur	BARENTS		NC		NC		NC		NC	
60	Marlincourt	CA 60	CELCIUS		6		0		0		0	
60	Rouvillers	ITB60	ACACIA		T1		T1		T1		T1	25-juil.
60	Serans	SRAL	CELCIUS		T1		T1		T1		T1	NC
60	Uilly St Georges	CA 60	RIPAILLE		T1		T1		T1		T1	
60	Verberie	ITB60	CHLOELIA kws		5		0		9		0	
60	Verberie	ITB60	LANDON		7		3		15		0	
95	Nogent la Vallée	CA 95	BARENTS		T1		T1		T1		T1	NC
95	Attainville	CA 95	TISSERIN		T1		T1		T1		T1	Réa'sé
95	Villiers	fredonille de Fr	FORTISSIMA kws		T1		T1		T1		T1	Réa'sé

# MAÏS

**Stades :** de « Floraison femelle +15 jours » à « grain laiteux ».

10 parcelles de maïs ont été observées.

## **Les premières récolte fourrage devraient avoir lieu avant la fin du mois d'août.**

En production de maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. La date de la floraison femelle est un premier indicateur de la précocité de la parcelle. 2017 est une année précoce, les maïs les plus précoces ont fleuri avant le 14 juillet.

L'observation des grains un mois après la floraison permet de mieux préciser la date de récolte (cf. grille de détermination ci-dessous).

L'observation se fait sur les grains des couronnes centrales de l'épi. L'amidon dans le grain est présent sous trois formes : amidon laiteux, liquide blanc; amidon farineux, de texture pâteuse et amidon vitreux, jaune brillant difficilement rayable à l'ongle.

Le stade optimal de récolte se situe autour de 32% MS de la plante entière. A ce stade, les 3 amidons sont répartis en 3 tiers dans le grain.

L'apparition de la lentille vitreuse à l'extrémité des grains des couronnes centrales des épis correspond au stade 23 à 27% MS. A ce stade, les besoins sont de 24 degrés-jours pour gagner un point de MS. Ainsi, un maïs au stade « lentille vitreuse » au 15 août pourrait être à 32%MS au 1er septembre (plus ou moins 3 jours, selon le scénario climatique).

Compte-tenu de la diversité des dates de semis et de floraison, il convient de visiter chaque parcelle avant de décider de la date de récolte.

## **Pucerons:**

Deux espèces de pucerons sont observées dans le réseau :

- *Metopolophium dirrhodum* entre 1 et 10 pucerons par plante dans 4 parcelles;
- *Sitobion avenae* entre 1 et 10 pucerons par plante dans 3 parcelles;
- *Rhopalosiphum padi* n'est pas signalé.

## **Analyse de risque :**

Aucune observation ne dépasse les seuils indicatifs de risque, les pucerons sur maïs ne présentent aucun risque pour le moment. Les niveaux de populations de pucerons diminuent. *Rhopalosiphum padi* est à surveiller car il peut faire des dégâts après la floraison. Pour le *Rhopalosiphum*, le seuil de nuisibilité est de 1 panicule colonisée sur 2, au stade « floraison mâle ».

Des auxiliaires sont observés régulièrement dans les parcelles. Rappelons que la présence d'auxiliaires dans une parcelle participe à la régulation naturelle des populations de pucerons.



## MAÏS FOURRAGE

APPRÉCIATION DU TAUX DE MATIÈRE SÈCHE PLANTE ENTIÈRE PAR L'OBSERVATION DES GRAINS

Début de l'observation		Stades repères		Périodes de récolte		
<b>GRAINS CORNÉS DENTÉS</b>						
						
Début remplissage floraison + 250 à 300 dj	1 <sup>ères</sup> lentilles vitreuses au sommet des grains des couronnes centrales	Lentille vitreuse visible au sommet de la majorité des grains	Amidon vitreux à l'extrémité de tous les grains, l'amidon vitreux représente 15 % du volume du grain.	Floraison + 600 à 650 dj, les 3 amidons sont répartis en trois tiers dans le grain	Grain 50 % vitreux, laiteux à la pointe	Grain au 2/3 vitreux, absence d'amidon laiteux à la pointe du grain
<b>&lt; 22 % MS</b>	<b>23-24 % MS</b>	<b>25-26 % MS</b>	<b>27-29 % MS</b>	<b>31-32 % MS</b>	<b>33-34 % MS</b>	<b>35-37 % MS</b>
	Prévision possible de la date de récolte	Prévision possible de la date de récolte	Si nécessaire, début de récolte possible à 29% MS (non recommandé)	Début de la période optimale de récolte	Période optimale de récolte	Au delà de la période optimale de récolte, grains à éclater
<b>ALIMENTATION HYDRIQUE RÉGULIÈRE, GRAND GABARIT, FEUILLES VERTES</b>						
<b>&lt; 23 % MS</b>	<b>26-27 % MS</b>	<b>28-29 % MS</b>	<b>31-32 % MS</b>	<b>33-34 % MS</b>	<b>36-37 % MS</b>	<b>&gt; 39 % MS</b>
	Prévision possible de la date de récolte	Début de récolte possible à 29 % MS, si nécessaire	Début de la période optimale de récolte	Période optimale de récolte	Au-delà de la période optimale de récolte, attention au dessèchement des tiges et feuilles	Récolte trop tardive
<b>ALIMENTATION HYDRIQUE LIMITÉE, GABARIT MOYEN, FEUILLES +/- SÈCHES</b>						
<b>GRAINS DENTÉS</b>						
						
Grain bombé	Début de la dépression au sommet du grain	Anneau vitreux . Grain creusé	Sommet vitreux	Les 3 amidons répartis en 3 tiers	Grain 50 % vitreux	Grain 2/3 vitreux
<b>20 % MS</b>	<b>25-26 % MS</b>	<b>26-27 % MS</b>	<b>29 % MS</b>	<b>32-33 % MS</b>	<b>35 % MS</b>	<b>38 % MS</b>

Source : ARVALIS - Institut du végétal - Juillet 2011

## Pyrale:

### Réseau de piégeage :

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 10 pièges pyrale ont été relevés :

- 4 pièges n'ont pas capturé de papillons ;
- 5 pièges ont capturé entre 1 et 6 papillons chacun ;
- 1 piège enregistre 9 captures.

### Suivi des pontes :

Une observation : à Boussicourt (80), 10% des pieds de maïs présentent des pontes, toutes écloses. Le seuil de nuisibilité est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Un observateur signale les premiers dégâts visibles sur plante (sciure au niveau de la base de la panicule et de l'épi).

### Analyse de risque :

Le nombre de captures de pyrale est de nouveau en baisse cette semaine. Le pic de vol a été atteint il y a trois semaines.

## Chrysomèle :

4 pièges ont été mis en place : aucune capture à ce jour.

## Charbon commun (Ustilago maydis) :

Des tumeurs de charbon commun sont signalées sur 5% des plantes à ACY (02).

Les spores de charbon commun, naturellement présentes dans les sols, se déplacent par le vent et germent sur la plante au niveau de micro-blessures (attaque parasitaire, grêle,...) ou de cellules en multiplication. La présence de charbon commun sur les plantes est favorisée par des conditions climatiques séchantes. Rappelons que le charbon commun n'est pas toxique pour les animaux. Présent sur les épis, le charbon commun peut avoir un impact sur le rendement. Il n'y a pas de méthode de lutte contre le charbon commun.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Colza : A. Van Boxsom - Terres Inovia, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux : V. Duval - Fredon Picardie, A. Toumier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal Betteraves : H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Luzerne : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de France, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, Claye agri, Defieues, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Ternovéo, Tereos, Ternoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



ARVALIS  
Institut du végétal

